

Préfecture de Loire-Atlantique
6 quai Ceineray
BP 33515
44035 NANTES CEDEX 1

Montpellier, le 3 octobre 2025

Objet : Dossier de demande d'autorisation environnementale et réponse avis MRAE– Projet éolien des Pommeraies –

Madame, Monsieur,

Le 2 octobre 2023, une demande d'autorisation environnementale relative au projet de parc éolien situé sur le territoire de la commune de Saint-Julien-de-Vouvantes a été déposée par la société PE des Pommeraies.

Dans le cadre de l'instruction, une demande de compléments a été formulée le 6 mars 2024 par la Préfecture de Loire-Atlantique (courrier N4-2023-1232) à laquelle une réponse a été apportée le 6 août 2025 par le pétitionnaire.

Dans un courrier datant du 29 septembre 2025, la DDTM a émis un avis dans lequel il est indiqué que les compléments déposés répondaient à la quasi-totalité des remarques soulevées. Afin de répondre à un dernier point soulevé par la DDTM, la SAS PE des Pommeraies souhaite apporter les éléments de réponse ci-après. **Concernant la thématique des Zones Humides, il est proposé de supprimer la mesure d'accompagnement « Création d'une mare » décrite au chapitre 8.2 de la note en réponse à la demande de complément.**

En vue de la mise à l'enquête publique, le pétitionnaire s'engage à mettre à jour les pièces suivantes VNEI, EIE, RNT et les plans en intégrant l'ensemble des réponses fournies aux demandes de compléments et à ce dernier avis de la DDTM.

Restant à votre disposition, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Julie GRIMA
Chef de projets
juliegrima@groupevaleco.com
Mobile : 07 69 08 49 61